

AG de l'association SAUVEGARDE de SOUFFLOT et du PATRIMOINE MÂCONNAIS
Vendredi 17 mars 2017

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITE

C'est un échec ! Force est de reconnaître que l'association n'a pas été à la hauteur de la situation car, vous le savez, La Charité a vraisemblablement été vendue par le Centre Hospitalier au promoteur FRANCOIS 1^{er} qui semble vouer à MÂCON un remarquable et émouvant attachement.

Cette vente rocambolesque s'est faite sur appel d'offres lancé en février 2015 avec ce sens du secret qui caractérise nos élus. Le résultat a beaucoup tardé alors que la décision était annoncée au plus tard pour le 10 avril 2015 et que certains concurrents - dont GENERIM, le seul à nous avoir contactés – n'ont jamais été reçus pour plaider leur dossier auprès de la commission mise en place. Nous vous avons alertés en novembre 2016 par un courriel qui renvoyait au site de François 1er sur lequel figurait une publicité concernant la vente de 64 appartements dans le bâtiment de la Charité.

Il a fallu attendre un entrefilet dans le JSL du 02 janvier 2017 pour apprendre que la Charité était vendue à François 1^{er} avant qu'une page entière soit consacrée au projet dans le numéro du 09 février dernier ; il y est fait la publicité... de la plaquette du promoteur et les prix des appartements y sont dévoilés. Mais rien sur l'accessibilité de la cour centrale et rien sur le devenir de la chapelle.

Rien n'a été dévoilé par voix officielle et ce ne sont pas les propos évasifs de M le Maire de MÂCON lors de la séance du Conseil Municipal du 17 février dernier qui éclaireront les citoyens.

Ce Monsieur, Maire de la ville depuis 15 ans, Président de l'Agglomération dénommée depuis le 1^{er} janvier MBA (on se croirait dans le milieu du basket américain) et Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier ne sait RIEN, ne peut RIEN et ne se souvient plus d'avoir fait prendre le 14 février 2011 une délibération (n°8) par son CM l'autorisant à acheter pour la Ville la chapelle pour 1€ symbolique.

Nous vous en avons fait écho à l'époque pour nous étonner que cette décision allait à l'encontre de la logique patrimoniale qui tend actuellement à ne pas scinder des entités remarquables comme c'est le cas de la Charité qui a de plus été classée dans sa totalité MH en juin 2013 à notre initiative.

Mais revenons sur les raisons qui font que les élus de Mâcon ne veulent pas s'intéresser à ce bâtiment.

C'est tout à fait INCOMPREHENSIBLE car, je le répète, La Charité EST le monument emblématique de la ville :

Son importance architecturale dans le 18^{ème} siècle et son état de conservation.

Son architecte : J.G. SOUFFLOT, excusez du peu !

Son emplacement, porte d'entrée idéale de la ville pour les personnes se garant sur l'esplanade LAMARTINE ou accostant quai des MARANS afin de visiter, il est vrai, le nouveau village POTEKINE.

Sa place dans l'Histoire de la lente prise en compte des démunis, des gens de peu avec à l'origine le passage de Saint Vincent de Paul à Mâcon.

Sa place surtout dans la mémoire des Mâconnaises et des Mâconnais attestée lors de notre exposition de 2013.

Alors, les raisons de ce déni ?

La volonté de brader le Patrimoine commun ?

La volonté de choyer les groupes privés ?

L'ignorance ? Ne pas savoir, ne pas reconnaître que les racines d'un pays sont dans les siècles et les réalisations passés, qu'elles sont nécessaires à la compréhension du monde et aident à transcender pour construire le futur.

L'idéologie ambiante qui considère que le Patrimoine est une marchandise comme une autre et que seul et partout doit régner la concurrence libre et non faussée adossée à la sacro-sainte loi de l'offre et de la demande ?

Ou tout simplement l'enivrante satisfaction de l'exercice du pouvoir ?

A vous de choisir !

Au risque d'être un peu lourd, je veux rappeler ici que ce bâtiment est devenu en 1902 propriété de la ville, qu'il a dû être cédé à l'Hôpital contre le franc symbolique de l'époque dans le cadre d'activités médicales menées en son sein, que de l'argent de la commune y a été injecté au début des années 80 dans la réfection des façades et de la chapelle.

Il serait logique -et moral- que ce bâtiment revienne à la ville dès lors que l'occupant n'en a plus l'usage professionnel ? Il y a là un déni de démocratie : ce n'est pas à un Directeur de Centre Hospitalier, par essence de passage, de vendre à qui bon lui semble le Patrimoine d'une collectivité.

En 2013, M le Maire m'avait dit qu'IL n'avait pas d'argent à mettre dans la Charité, en d'autres termes qu'il n'avait pas les moyens d'investir dans ce bâtiment. Bien évidemment ça coûte, mais il s'agit avant tout d'une décision politique qui fait préférer la réalisation de ronds-points pour le plus grand profit des dirigeants des entreprises du BTP et la promotion du sport et de ses éphémères stars à tout projet culturel.

Encore faut-il avoir un projet !

Le promoteur veut nous rassurer quand il avance -la bouche en cœur- vouloir « redonner à l'édifice la lisibilité patrimoniale et qualitative qui lui revient ». C'est à dire ? C'est creux, ça ne veut rien dire et de toute façon les MH auront, nous l'espérons, des exigences qu'ils seront en mesure de faire respecter.

Que de choses auraient pu être envisagées pour garder à l'édifice l'esprit de ses initiateurs et lui conserver sa vocation d'accueil et d'aide sociale.

Je vous donne une liste non exhaustive à laquelle nous avons réfléchi de longue date :

- Installer un dispensaire
- Créer un béguinage
- Rapatrier les services municipaux liés aux soins et à la prévention
- Aménager un hébergement temporaire pour personnes âgées et étudiants
- Inclure une partie muséale avec la chapelle et l'apothicairerie remontée

- Installer l'Office de Tourisme
- Agencer des salles de réunion, une crèche
- Permettre dans la cour des séances de cinéma, des pièces de théâtre
- Loger des services de l'Etat : ABF par exemple ; de son temps, de M Blanc était intéressé
- Et même autoriser quelques activités commerciales comme la tenue d'un salon de thé ou d'un restaurant dans les anciennes cuisines

Parlons maintenant un peu de la VISITATION.

Quel sort lui est réservé ? Après le projet de vente aux enchères sur internet de l'été dernier, RIEN. Silence absolu du Conseil Départemental, tant de son Président que de son adjoint à la culture qui n'est autre que celui de la ville de Mâcon : M REYNAUD. Trop occupés certainement pour avoir le temps de rendre des comptes à leurs administré(e)s ? Le cumul des mandats peut-être ?

Qu'avons-nous fait de plus en 2016 ?

- Nous avons tenu 10 CA pour nous permettre de relancer consciencieusement nos divers interlocuteurs, nous informer.
- Nous avons poursuivi l'étude des archives de Marcel VITTE à l'Académie, le recensement et la photographie des portes remarquables de notre cité.
- Nous avons également rendu visite à Mme Emilie SCIARDET la nouvelle ABF de Mâcon en remplacement de M AUBERTIN parti à Besançon et adhérent de l'association.
- Nous nous sommes invités à l'inauguration du Tracé de la Plume et avons suivi ses 2 itinéraires.

Au vu et surtout à la lecture des textes figurant sur les bornes, nous nous sommes lancés dans leur réécriture car il y a, là aussi, beaucoup à dire. Sans nous ériger en donneurs de leçon et sans mettre en cause la personne chargée de les rédiger comme le précise l'excellent texte de PAULINE qui figure en introduction des 8 bornes qui sont exposées ce soir dans cette salle.

L'entreprise était louable et nécessaire et nous l'avions déjà évoquée en présence de M le Maire ici même en 2014 mais difficile à mener correctement tant le donneur d'ordre est confus. Son but n'est pas de mettre en valeur le Patrimoine local mais de promouvoir le commerce du centre-ville. Ainsi écartelées, les meilleures bonnes volontés finissent par rendre une copie indigeste et inexacte. Ce qui nous fait revenir au village Potemkine dont je parlais tout à l'heure. On peut bien couvrir ses vitrines de panoramiques variés et l'affubler d'un prix coquelicot, le centre-ville se meurt. Il est vain de vouloir attirer les visiteurs dans une ville par la seule mise en avant de commerces dont les enseignes se retrouvent partout ailleurs. Il serait plus intéressant et logique de mettre en valeur les attraits uniques d'un lieu – pour Mâcon la Charité, le Vieux Saint-

Vincent, le pont de Saint-Laurent, le musée DESCOMBIN, et tant d'autres choses qui draineront des visiteurs qui par la suite permettront aux commerces de travailler.

- Nous avons également confectionné un panneau pour relever ce qu'il ne faudrait pas faire : vous y retrouverez les crottes de chien du vieux Saint-Vincent toujours présentes malgré décret et campagne d'affichage promettant des amendes de 68€, les places rénovées où les poubelles, certes nécessaires, sont cependant de disgracieuses œuvres d'art et l'installation incongrue de boîtes aux lettres ; Il suffit parfois seulement d'un esprit épris d'esthétisme.

- Nous avons reçu nos amis de DCLC le 11 juin 2016 pour une escapade dans le Tournugeois roman à laquelle vous étiez conviés. 55 km en partant de BRANCION (son château, son église) où nous avons troqué, grâce à notre guide Elisabeth JACQUIER, les arcatures lombardes contre les lézènes et nous nous sommes attardés sur les murs construits en appareillage en épi plutôt qu'en arête de poisson – la transcription du latin ayant fait des siennes : spicatum et spinatum. Elle vous en parlera dans son exposé pour lequel je la remercie chaleureusement. La suite de la visite nous a mené à LANCHARRE, CHAPAIZE, LYS, CHISSEY les MÂCON, BISSY la MÂCONNAISE et même CHARCUBLE pour finir par déguster quelques vins bio dans les caves du CLOS des VIGNES du MAYNES (ancien clos des moines de CLUNY) sous la houlette de son propriétaire inspiré Julien GUYOT.

- Enfin nous avons tenu un stand devant la Charité lors des JEP de septembre et apposé en grande pompe sur l'édifice le logo MH que le directeur de l'hôpital suivi avec obstination par le maire de Mâcon s'est toujours refusé à faire installer. Vous aviez reçu en son temps la teneur de nos discours volontairement pompeux voire grinçants.

- Nous avons aussi confectionné une page pour la promotion de notre association hébergée sur le site web de nos amis de DCLC. Nous pourrions vous en présenter la maquette.

- Enfin, nous avons retrouvé le bas-relief en fonte de fer du XVII^{ème} siècle provenant de la Charité (cuisine) et classé MH depuis le 09//12/1921. Nous en avons fait un estampage lors de notre exposition de 2013. Il serait stocké à l'Hôtel-Dieu avec ce qu'il reste de l'apothicairerie.

Pour 2017 :

Encore et toujours la Charité. Il faut que nous puissions d'une manière ou d'une autre peser sur le projet en cours. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons une chance de faire entendre la voix des Mâconnais(es). Une manifestation ? Il nous faudra harceler les décideurs. D'ores et déjà nous avons demandé à l'ABF que des fouilles archéologiques préventives soient menées dans la cour centrale.

Peut-être pourra-t-on exhumer les fondations des maisons ayant constitué la première charité. Pas de réponse à ce jour.

Nous essayerons de nous immiscer dans le processus de rénovation du bâtiment. 2019 est encore loin, nous pourrions peut-être éviter des dégradations supplémentaires.

Faire ouvrir la chapelle car il n'y a pas de réel problème de sécurité et l'entrée est toujours possible si le nombre de personnes présentes n'excède pas 19.

Suivre également la Visitation et ne pas perdre de vue l'Hôtel-Dieu qui risque d'être une prochaine victime.

Nous souhaitons nous pencher sur les traboules de Mâcon, continuer le recensement des portes et participer aux JEP.

Une visite à LYON le 19 mai avec les membres de DCLC comme guide est programmée. On parle toujours de visiter la villa RIVETTE, l'Académie, éventuellement l'île BARBE. Vous y serez bien sûr conviés. Si un retour est possible, il se fera à l'automne et nous conduira plutôt du côté de CLUNY. L'affaire n'est pas conclue à la date d'aujourd'hui.

Mais nous avons pensé organiser une sortie du côté du BRIONNAIS avec un circuit d'églises romanes. Affaire à suivre.

Pour conclure, je dirais qu'il ne faut pas perdre espoir. Un nombre toujours croissant de compatriotes s'extasient devant les bâtiments classés pendant les JEP. Il faut leur faire prendre conscience :

- . Que c'est à nous de passer à la vitesse supérieure,
- . D'exiger que l'aménagement du territoire renaisse,
- . Que la dégradation des édifices remarquables n'est pas une fatalité (Il faudrait 400M€ pour les entretenir et seulement 320 sont dépensés),
- . Que l'Etat s'engage davantage- avec notre argent- car il a réduit ses crédits affectés au patrimoine de 1,2Md d'€ en 2010 à 750M en 2015.
- . Que là aussi il y a un gisement non négligeable d'emplois particulièrement qualifiés.

Le Patrimoine est menacé, il nous faut protester, nous faire entendre pour éviter l'hébertude des populations et la dérive populiste.

Nous ne pouvons nous contenter d'opérations coups de poing – discutables d'ailleurs – comme la reconstruction de la flèche de la basilique de Saint-Denis. Le patrimoine ne se résume d'ailleurs pas aux vieilles pierres, il y a le patrimoine industriel, les paysages...

Tout ceci ne peut, ni ne doit être une MARCHANDISE.

Enfin, au risque de vous paraître un peu long, je ne résiste pas à vous citer un extrait de propos tenus par l'ancien sénateur PS Yves DAUGE qui milite pour la mise en place d'un plan national à la rescousse des petites cités historiques (Le monde du jeudi 16 mars 2017).

« Mettons de l'intelligence dans les centres-villes et utilisons l'argent avec lequel le désastre, la folie des ronds-points, les supermarchés se multiplient. Donnons-nous une image de ville où la culture est présente ».

Nous ne pouvons dire mieux !

Merci de votre attention.